

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R20-2023-070

PUBLIÉ LE 1 SEPTEMBRE 2023

Sommaire

SGAMI SUD / SGAMI SUD

R20-2023-09-01-00001 - arrêté de composition du jury du recrutement
d'adjoint technique de l'intérieur et de l'outre-mer au titre de l'année 2023
(2 pages)

Page 3

SGAMI SUD

R20-2023-09-01-00001

arrêté de composition du jury du recrutement
d'adjoint technique de l'intérieur et de
l'outre-mer au titre de l'année 2023



**LE PRÉFET DE ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ
PRÉFET DE RÉGION PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
PRÉFET DES BOUCHES DU RHÔNE**

Arrêté fixant composition des jurys d'admission du recrutement sans concours, du recrutement au titre des travailleurs handicapés et du recrutement au titre du Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique (PACTE) pour l'accès au grade d'adjoint technique de l'intérieur et de l'outre-mer au titre de l'année 2023

N°SGAMI/DRH/BR/29

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 modifiées portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

VU le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, notamment ses articles L. 241-1 à L. 242-8 ;

VU le décret n°2002-121 du 31 janvier 2002 relatif au recrutement sans concours dans certains corps de fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État.

VU le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

VU le décret n°2006-1761 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints techniques des administrations de l'État ;

VU le décret n°2006-1780 du 23 décembre 2006 modifié portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'intérieur ;

VU le décret n°2014-296 du 6 mars 2014 relatif aux secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'intérieur et modifiant diverses dispositions du code de la défense et de la sécurité intérieure ;

VU le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;

VU l'arrêté du 30 octobre 2007 fixant la liste des spécialités des adjoints techniques de l'intérieur et de l'outre-mer ;

VU l'arrêté du 14 avril 2017 fixant les modalités d'organisation des recrutements d'adjoints techniques de l'intérieur et de l'outre-mer ;

VU l'arrêté du 29 décembre 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du recrutement sans concours d'adjoints techniques principaux de l'intérieur et de l'outre mer ;

VU l'arrêté du 24 février 2023 fixant le nombre de postes offerts du recrutement sans concours d'adjoint technique de l'intérieur et de l'outre mer au titre de l'année 2022 ;

VU l'arrêté du 28 février 2023 portant délégation de signature de Monsieur Olivier MARMION, secrétaire général de la zone de défense et de sécurité Sud auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte-D'azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône

SUR proposition du secrétaire général de zone de défense et de sécurité Sud ;

ARRETE

ARTICLE 1^{ER} - Les jurys d'admission des recrutements sans concours, des recrutements au titre des travailleurs handicapés et des recrutements au titre du Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique (PACTE) d'adjoints techniques de l'intérieur et de l'outre mer au titre de l'année 2023 sont composés comme suit :

- M. Valentin MASIELLO : attaché d'administration - SGAMI Sud / DRH / BR
- M Olivier COTE : attaché d'administration - SGAMI Sud / DRH / BR
- M Jean Laureny GASPARD : attaché d'administration - SGAMI Sud / DRH / BAMS
- M Jean Luc IMAUVEN : attaché principal d'administration – CEREQ
- M. DINAT : major - RGOCC
- Mme Natalie VILALTA : attachée principale d'administration – SGAMI Sud / DRH / DT Toulouse
- Mme Marie-Laurence MAXIMIN : secrétaire administratif – SGAMI Sud / DRH / DT Toulouse
- M. Fabrice BOREL : commandant – DZCRS Sud
- M. Antoine OIRY : brigadier major RULP - DZCRS Sud
- M. Stéphane CITRINO : brigadier – DZCRS Sud
- M. Eric VOTION – : Attaché principal – SGCD 48
- M. Patrice DELSOL – : Attaché principal – SGCD 48
- M. Patrick COUDEYRE – : Attaché principal – SGCD 48
- Mme Dominique MICHELON : Pôle Emploi
- Mme Nour CHERMA : Pôle Emploi
- M. Stéphane BOYER : Ingénieur des services techniques – Fonction publique territoriale
- Mme Nadine. GROSILLIER : Secrétaire administrative de classe supérieure – préfecture 31
- M. Eric JOLY : brigadier chef : DZCRS SUD
- Mme DURAND-GOSSE Nadine : SGCD préfecture de Lozère
- M. Corinne TROY – attachée d'administration d'Éducation Nationale

ARTICLE 2 le préfet de zone de défense et de sécurité Sud, préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur, Préfet des Bouches du Rhône est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 1^{er} septembre 2023

Pour le Préfet et par délégation
Le chef du bureau du recrutement

Valentin MASIELLO

